



Listen to this article

« Quiconque donc aura supprimé l'un de ces plus petits commandements et aura ainsi enseigné les hommes, sera appelé le plus petit dans le royaume des cieux ; et quiconque l'aura pratiqué et enseigné, celui-là sera appelé grand dans le royaume des cieux. » - Matthieu 5 : 19 - Darby.

Il y a parmi les Chrétiens une idée assez erronée qui prévaut concernant la loi divine. On considère généralement que, parce que l'Apôtre a dit que nous ne sommes pas sous la loi, mais sous la grâce, il voulait dire que la loi était abolie. Nous croyons que cette pensée est incorrecte. Notre Seigneur a dit que tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé. Tout ce qui y est écrit sera accompli. - Matthieu 5 : 18.

La loi divine a toujours existé. Cela fut pleinement représenté en Adam ; les différentes parties de son organisme étaient l'expression de la loi divine. La loi de Dieu était écrite dans son cœur. Il était en pleine harmonie avec l'esprit de Dieu, et par conséquent en pleine harmonie avec la loi divine. Mais quand le péché arriva, la loi divine dans son être fut considérablement effacée. Il reste encore un peu de la loi divine en tous ceux qui savent reconnaître le bien du mal, mais pas suffisamment pour mener une vie juste.

Dans l'arrangement de Dieu avec la nation d'Israël, Il leur donna la loi. Cette loi, écrite dans les Dix Commandements, est un bref récapitulatif des obligations de l'homme - un texte, en quelque sorte, duquel beaucoup de leçons pouvaient être tirées. Dans notre connaissance des Dix Commandements, nous sommes encore conscients de ce qu'est la loi divine. Dieu n'a jamais abrogé cette loi. Elle est toujours en vigueur pour les Juifs, tout comme l'Alliance de la Loi. Mais les Gentils ne furent jamais sous l'Alliance de la Loi.

Dieu offrit aux Juifs la vie éternelle s'ils gardaient la loi. Ils étaient liés par la loi ; c'est pourquoi l'Apôtre souligne qu'ils devaient d'abord mourir au regard de l'Alliance de la Loi avant qu'ils ne puissent venir à Christ, le Donateur de Vie (Romains 7 : 4). Cela ne signifiait

pas qu'ils devaient mourir vis à vis de la Loi de Dieu, mais simplement à l'Alliance de la Loi. Cela signifiait abandonner tout espoir de parvenir à la vie éternelle en respectant l'Alliance de la Loi.

La nouvelle espérance dans laquelle entrèrent les Chrétiens issus des Gentils n'abrogea pas la Loi de Dieu, et ne les libéra pas non plus des obligations de sa loi. Mais Dieu a prévu que, malgré nos imperfections, notre incapacité à garder la loi parfaitement, Il nous accepterait en Christ, nos imperfections étant couvertes par le mérite de Christ. De ceux-là, l'Apôtre dit : « *La justice de la loi fût accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit.* » (Romains 8 : 4). Nous devons nécessairement être des êtres parfaits pour vivre à la hauteur de l'esprit de la loi divine, cette dernière étant la condition requise pour un homme parfait.

LA PERFECTION : LE STANDARD CHRÉTIEN

Ainsi, cette pensée est la clé des paroles de notre Seigneur dans notre texte de référence. Celui qui enfreindrait cette Loi de Dieu, et enseignerait d'autres à faire de même, par l'exemple ou par le conseil, devrait être considéré comme le plus petit. Et celui qui garderait la Loi de Dieu et qui, par l'exemple ou par le conseil, aiderait les autres à garder cette loi, devrait être appelé le plus grand dans l'église, le royaume naissant, le royaume embryonnaire. Ceux qui seront de cette classe du royaume doivent abandonner père et mère et toutes choses pour prendre leur croix et suivre Christ. En d'autres termes, Christ doit être le premier. Parmi ses disciples, il y aura des différences. Certains, à cause de faiblesses héritées, ou quoi que ce soit, seront moins fidèles - d'autres le seront plus. Ceux qui garderont la loi divine le plus parfaitement dans leur cœur et dans leur vie seront les plus proches copies du cher Fils de Dieu.

Et il en est de même avec nous aujourd'hui. Nous estimons hautement les plus diligents dans le service, les plus zélés. Ceux qui marchent de manière quelque peu désordonnée, qui sont irrésolus, nous les estimons moins. Nous remarquons de l'ignorance et des faiblesses dans l'église. Nous devons sympathiser avec ceux-là ; néanmoins, celui qui ne vaincrait pas ses faiblesses ne sera pas aussi hautement estimé dans la classe du royaume que celui qui aura pu et su marcher plus près, dans les pas du Maître. En d'autres termes, nous comprenons que le Maître enseigne que l'Évangile n'est pas en désaccord avec la loi Juive. Il dit : « *Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait.* » (Matthieu 5 : 48). Il n'y

a pas de standard plus bas que celui de la perfection. Il ne conviendrait pas au Seigneur de dire, soyez un peu comme votre Père, ou, soyez presque comme Lui. Il doit présenter le standard parfait.

Le Juif s'efforce de parvenir à la perfection, à obtenir la vie éternelle. Le Chrétien s'efforce de parvenir à la perfection, et espère obtenir la vie éternelle - non pas en gardant la loi parfaitement, ce qu'il ne peut pas faire, mais à travers le mérite de Christ, lequel compense ses insuffisances - couvre ses imperfections.

L'APPARENCE EXTÉRIEURE DE SENTIMENTS PLUS PROFONDS

La loi divine est brièvement résumée, non seulement dans l'Ancien Testament, mais également par notre Seigneur Lui-même en ces termes : « *Tu aimeras l'Éternel, ton Dieu, de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta pensée et de toute ta force... Et... tu aimeras ton prochain comme toi-même.* » (Deutéronome 6 : 5 ; Lévitique 19 : 18 ; Matthieu 22 : 37-39). Cela est encore plus brièvement résumé par l'Apôtre Paul : « *... l'amour est ... l'accomplissement de la Loi.* » (Romains 13 : 10). L'amour pour Dieu nous conduit à faire toutes ces choses qui sont enseignées dans sa Parole ; et l'amour pour notre prochain nous conduit à remplir toutes nos obligations envers lui, telles qu'elles nous sont inculquées.

Si nous en venons à appliquer les commandements de la Loi à nous-mêmes en tant que Chrétiens, nous pouvons facilement tous les amplifier. Par exemple, la définition de l'adultère donnée par notre Seigneur est beaucoup plus poussée que la déclaration figurant dans les tables de la loi. La définition du meurtre dans le Nouveau Testament est beaucoup plus profonde que celle communément acceptée. L'Apôtre Jean déclare que haïr un frère est un meurtre. Dieu peut voir qu'il y a le meurtre dans le cœur de celui qui hait un frère. Celui qui voit tout perçoit s'il y a de la déloyauté présente à un quelconque degré ou toute chose contraire à la volonté divine. De ce point de vue, nous voyons donc que les Dix Commandements ne sont, pour ainsi dire, que l'enveloppe extérieure, de sentiments plus profonds.

Il était de coutume chez les Juifs de ne faire absolument rien le septième jour de la semaine. Nous croyons que la portée de ce commandement, pour la nouvelle créature en Christ, est que le repos du septième jour typifie le repos parfait dans lequel elle est entrée par l'intermédiaire de Christ.

Toutes les nouvelles créatures en Christ doivent garder le Sabbat chaque jour. Ainsi, l'Apôtre dit : « *Nous, qui avons cru, nous entrons dans le repos* » (Hébreux 4 : 3) - sommes entrés dans le repos. Ce n'est pas que nos muscles ou notre cerveau se reposent nécessairement, mais que nous avons le repos du cœur, le repos de l'esprit, la paix de Dieu qui surpasse toute intelligence. Il est important que nous maintenions cette paix à tout moment, et que nous ne laissions rien s'immiscer qui puisse interférer avec elle et pourrait nous retrancher de l'harmonie avec Dieu. Si cela se produit, nous devrions considérer que nous avons violé le commandement du Sabbat.

La Nouvelle Créature ne pourrait pas tuer. Elle n'a aucune arme hormis l'Épée de l'Esprit. Celui qui hait son frère est un meurtrier. Cultiver un esprit de haine serait très grave. Celui qui ferait ainsi ne devrait pas être considéré comme un vrai frère ou une vraie sœur dans le corps de Christ, qui est l'église.

WT1913 p5359